

## **OBJET : BUDGET PRIMITIF 2016 DU BUDGET PRINCIPAL**

L'objectif prioritaire de la ville de Sérignan est de conserver une situation financière saine et de mener une politique de maîtrise de la pression fiscale.

### *1 – Les dépenses de fonctionnement*

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent pour 2016 à 8 809 675 euros, dont 1 007 727 euros d'opérations d'ordre budgétaire et **7 801 948 euros d'opérations réelles** :

- Les charges à caractère général : 1 977 125€, soit -13.7% par rapport à 2015 grâce à un effort important sur les dépenses courantes,
- Les charges de personnel : 4 716 880€ (+2.7%), comprenant notamment le recrutement des 20 agents recenseurs en janvier 2016,
- Les atténuations de produits : 165 000€. Comme l'année dernière, cette dépense comprend le reversement de fiscalité en application de l'article 10 de la loi Duflot du 18 janvier 2013, Cette prévision reprend le montant retenu en 2015, dans l'attente du chiffre réel qui sera réalisé par les services de l'Etat début 2016
- Les autres charges de gestion courante : 606 133€ qui diminuent de 3%,
- Les charges financières : 288 100€, qui diminuent de 2.3%
- Les charges exceptionnelles : 48 710€

### *2 – Les recettes de fonctionnement*

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **8 809 675 euros**, elles sont en diminution par rapport à celles prévues en 2015.

- Les atténuations de charges : 169 000€. Elles sont stables et retracent notamment les subventions versées par l'Etat pour les contrats aidés.
- Les produits des services : 628 290€ (+9.1%),
- Les impôts et taxes : 5 674 895€, qui évoluent globalement de +0.2% sous l'effet combiné de la seule augmentation des bases par les services fiscaux et de la diminution de l'allocation de compensation versée par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée,
- Les dotations et participations : 2 209 240€, qui diminuent de -12% notamment du fait de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement
- Les autres produits de gestion courante : 115 900€
- Les produits financiers : 2 050€ (inchangé)
- Les produits exceptionnels : 10 300€ (inchangé)

### *3 – les dépenses d'investissement*

Le montant des dépenses d'investissement s'élève, pour 2016, à **9 200 600 euros**, dont :

- **2 210 000 euros** de remboursement de dettes, avec notamment 1 182 500 euros au titre des écritures budgétaires nécessaires pour les emprunts revolving et 1 022 500 euros au titre du remboursement en capital de la dette. A cela s'ajoute 5000 euros de cautions.
- **3 000 euros** d'immobilisations financières
- **6 987 600 euros** de dépenses d'équipement :

	BP 2016
ACQUISITIONS FONCIERES	200 000
ACQUISITIONS CŒUR DE VILLE	325 267
CŒUR DE VILLE	630 000
PASSERELLE	1 400 000
ETUDE ZAC DE LA GARENQUE	50 000
HANGAR 42 AVENUE DE BEZIERS	100 000
SUBVENTIONS FACADES	15 000
ACHAT + DEMOLITION BLES	200 000
VOIRIES + CHEMINS RURAUX PROG ANNUEL	300 000
VOIRIE - RUE SALENGRO	302 000
VOIRIE - RUE PIAZZA	450 000
GYMNASE DU LYCEE	800 000
ACQUISITIONS ET PETITS TRX BAT SPORTIFS	50 000
COLLEGIALE	140 000
ACQUISITIONS ET PETITS TRAVAUX SCOLAIRES	50 000
TRAVAUX ECOLE MATERNELLE	120 000
COLOMBARIUM	15 000
MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE	420 000
TRAVAUX A SERIGNAN-LES-PLAGES	95 000
CORDON DUNAIRE	50 000
VIDEO PROTECTION	200 000
CONTAINERS ENTERRES	25 000
ACCESSIBILITE ERP	40 000
ACHAT MATERIEL SERVICES	100 000
ASCENSEUR HOTEL DE VILLE	200 000
FENETRES HOTEL DE VILLE	60 000
ACHAT VEHICULES	130 000

Soit un total de 6 417 267 euros, représentant près de 92% des inscriptions nouvelles

#### ***4 – les recettes d'investissement***

Les recettes d'investissement s'élèvent à **9 200 600 euros** dont :

- 6 358 573 euros d'emprunt dont 1 182 500 euros au titre des écritures budgétaires nécessaires pour les emprunts revolving et 5 176 073 euros au titre d'emprunts à souscrire,
- 375 000 euros de FCTVA et Taxe d'Aménagement
- 1 149 780 euros de subventions
- 304 520 euros de cessions
- 5 000 euros de cautions

- 1 007 727 euros d'autofinancement dégagé en section de fonctionnement par les amortissements (995 000 euros) et le virement de la section de fonctionnement (12 727 euros).